



Forum du SERVICE CIVIQUE

S'engager Ensemble !
S'engager Maintenant !

Lundi 26 juin 2017
Palais des Congrès
Perpignan
De 9h à 17h30

Renseignements :
Cellule d'Appui du Service Civique
servicecivique@laligue66.org



**S'ENGAGER ENSEMBLE !
S'ENGAGER MAINTENANT !**

**LUNDI 26 JUIN 2017
PALAIS DES CONGRÈS - PERPIGNAN
DE 9H00 À 17H30**

Dans le cadre de la Quinzaine du Service Civique en Occitanie, organisée par la Préfecture de Région Occitanie et coordonnée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale - DRJSCS - qui vise à valoriser le Service Civique et l'engagement des jeunes pour l'intérêt général, la Cellule d'Appui du Service Civique en concertation avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale - DDCS - et les services de la Préfecture des Pyrénées-Orientales propose une journée événement au Palais des Congrès à Perpignan le lundi 26 juin 2017 de 9H00 à 17H30.

Un double objectif

<> **Accueillir** des candidat.es du Service Civique et leur permettre de rencontrer des représentant.es d'organismes d'accueil afin de connaître les projets de missions sur notre territoire, pour **S'engager Maintenant** : le « SC-Dating » !

<> **Ouvrir un espace de paroles et d'expression** aux volontaires en poste, ou anciens volontaires, pour nous permettre de progresser dans leur accueil, dans l'accompagnement de leur mission et pour leur projet d'avenir afin de **S'engager Ensemble** et améliorer le Service Civique en général.



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous





PROGRAMME DE LA JOURNÉE !

9H00 : Accueil de l'ensemble des participants.

A PARTIR DE 9H30

Pour les candidat.es :

- > 9H30 – 10H30 : information collective pour présenter le Service Civique.
- > De 10H30 à 12H15 : sous forme d'un « SC-Dating », rencontre des organismes d'accueils et des tuteurs pour connaître les missions et confirmer sa candidature.

Pour les jeunes en mission ou anciens :

- > 9H30-12H30 : sous forme d'assises, les ateliers viseront à récolter de nombreuses propositions de la part des jeunes pour continuer à améliorer le Service Civique et le faire mieux reconnaître dans la société, mais aussi à améliorer leur accueil dans nos structures.
- > 12H15 : pique-nique pris en charge par les organisateurs.
- > 14H00 : l'**Assemblée**, spectacle par la Compagnie Provisoire sur des textes de Victor Hugo.
- > 16H00 : **Engagé.es ensemble !** Communication des propositions retenues par les jeunes en vue de l'amélioration du Service Civique.
- > 16H30 : **Remise de diplômes** du Service Civique par Philippe Lavigne – Préfet des Pyrénées-Orientales.



C'est pourquoi nous vous proposons :

De publier vos missions dès aujourd'hui et d'inviter vos candidat.es à venir vous rencontrer le 26 juin et à **participer à l'ensemble de la journée**.

De proposer, **dans le cadre d'une journée de formation civique et citoyenne**, à vos volontaires en exercice mais aussi les anciens et anciennes avec lesquels vous êtes toujours en relation, de venir contribuer à l'amélioration du Service Civique.

De proposer 1 ou 2 jeunes pour la remise des diplômes par Philippe Vigne, Préfet des Pyrénées-Orientales, sachant que ces jeunes participeront automatiquement à la journée entière.

Dans le cadre de l'aménagement des espaces, nous prévoyons d'afficher des portraits comme présentés sur notre site internet, <http://aligue66.org/service.civique.a.la.ligue.66.presentation.d.alix-33-1225.php> ; n'hésitez pas à en réaliser.



S'ASSOCIER EST UNE FORCE



Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique pour tous, de cohésion nationale, porteuse d'un vivre ensemble régénéré. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 € par mois, il permet de s'engager pour des missions de 6 à 12 mois, sans condition de diplôme ou formation dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Selon le décret du 11 avril 2016, le Service Civique relève du Haut-commissaire à l'engagement civique placé auprès du Premier ministre, et l'Agence du Service Civique est chargée de sa mise en œuvre.